

JANVIER 2016



N° 4

# LE PETIT LAFITTOIS

*Mairie de Lafitte-Vigordane*

1 place du village ♦ 31390 Lafitte-Vigordane ♦ ☎ 05 61 87 83 32

[lafitte-vigordane@wanadoo.fr](mailto:lafitte-vigordane@wanadoo.fr) ♦ [www.lafitte-vigordane.fr](http://www.lafitte-vigordane.fr)



## EDITO DU MAIRE

Chers Administrés,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous présente ce premier bulletin municipal de l'année 2016.

Il reflète le travail de toute une équipe mais également le dynamisme d'un village animé par ses associations et les activités de son école. Vous pourrez au fil des pages découvrir les principales réalisations de cette année (photovoltaïque, mairie...), les actions lancées (pôle d'animation locale...), mais aussi constater la santé financière de votre commune et suivre les dernières actualités de la Communauté de Communes du Volvestre. La réalisation de la zone mixte commerces et terrains à bâtir, projet phare de notre mandat, avance à grands pas. Les conclusions du commissaire enquêteur sont très favorables, laissant présager la constructibilité prochaine de ce terrain communal, mitoyen du groupe scolaire.

L'année 2016 sera, par conséquent, essentiellement consacrée, à l'urbanisation et la commercialisation de cette zone afin que le projet voit le jour début 2017.

Nous plaçons toute notre confiance dans les Lafittois pour faire vivre ces nouveaux commerces mais le succès rencontré par « notre distributeur de pain automatique » ne nous laisse aucun doute à ce sujet !

Pour conclure, je profiterai de cet éditto pour renouveler tout mon soutien, et celui du conseil municipal, aux victimes ainsi qu'aux familles touchées par les attentats de Paris. L'horreur a frappé à notre porte mais restons dignes et unis autour de nos valeurs républicaines.

Je vous présente tous mes meilleurs vœux pour cette année 2016.

*Le maire*  
**Karine BRUN**

## SOMMAIRE

Page 3 : ..... Vie Municipale

Page 12 : ..... Vie Sociale

Page 14 : ..... CCV

Page 16 : ..... Jeunesse

Page 17 : ..... Culture / Loisirs

## LA PAROLE EST À VOUS



Vos commentaires, vos suggestions nous intéressent. N'hésitez pas à déposer vos messages dans la boîte aux lettres de la mairie ou sur le site Internet : [www.lafitte-vigordane.fr](http://www.lafitte-vigordane.fr) (Rubrique Tribune)

## CARNET CIVIL

### MARIAGES

08/08/2015 : Audrey SAINT-MARTIN  
Freddy RIVAL

08/08/2015 : Anna BROYAN  
Sébastien BISPO

### NAISSANCES

09/08/2015 : Liam IGLESIAS  
27/08/2015 : Cassiopée PREVEL  
20/10/2015 : Elena BRUNED

### DÉCÈS

08/09/2015 : Augustine TOUANON  
épouse LOURMAS  
12/10/2015 : Daniel MARTINI  
25/12/2015 : Marie-Thérèse SENDES  
épouse DARBAS  
02/01/2016 : Marie-Louise DUBANT  
épouse SENDES

## PERSONNEL COMMUNAL



**Damien RIVIÈRE** a été recruté en octobre 2015, en remplacement de Manuel ALVAREZ, 35h par semaine, en contrat d'avenir pour une durée de 3 ans, en tant qu'agent technique.

**Florence RENAUD** a été recrutée en octobre 2015, en remplacement de Benoit BERDEIL, 20h par semaine, pour une durée de 1 an, en tant qu'agent de service pour la cantine et l'entretien de l'école.

### HORAIRES DE LA MAIRIE

**Mardi :**

8h30 à 12h et 14h à 19h

**Mercredi au Vendredi :**

8h30 à 12h et 14h à 18h

**Samedi :**

8h30 à 12h

## ÉLECTIONS

### RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

#### LAFITTE-VIGORDANE

Candidats	Résultats en %	Nombre de voix
Carole DELGA (UG)	45,93 %	220
Louis ALIOT (FN)	36,74 %	176
Dominique REYNIÉ (UD)	17,33 %	83

Inscrits	Abstentions	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
752	248	504	25	479
	32,98 %	67,02 %	3,32 %	63,70 %

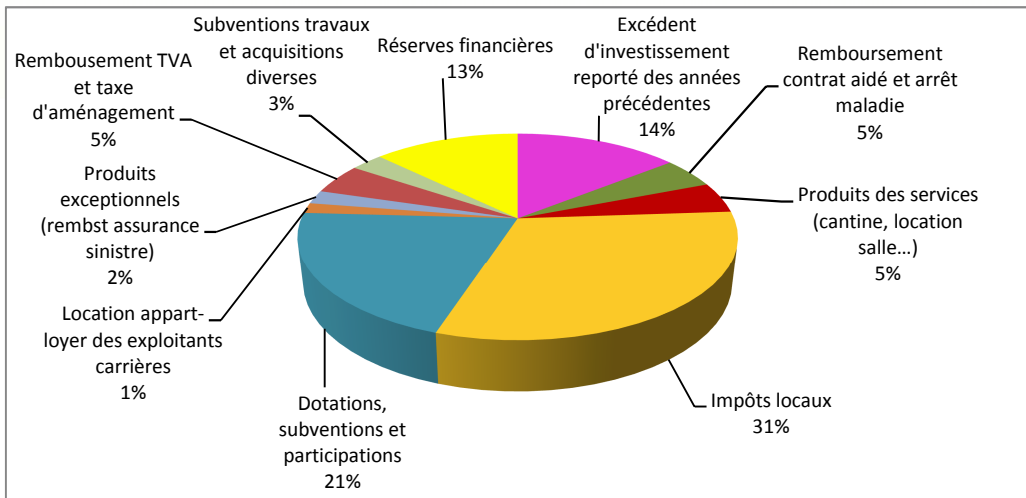
#### RÉGION MIDI-PYRÉNÉES / LANGUEDOC ROUSSILLON

Candidats	Résultats en %	Nombre de voix	Nombre de sièges
Carole DELGA (UG)	44,81 %	1 092 969	93
Louis ALIOT (FN)	33,87 %	826 023	40
Dominique REYNIÉ (UD)	21,32 %	520 011	25

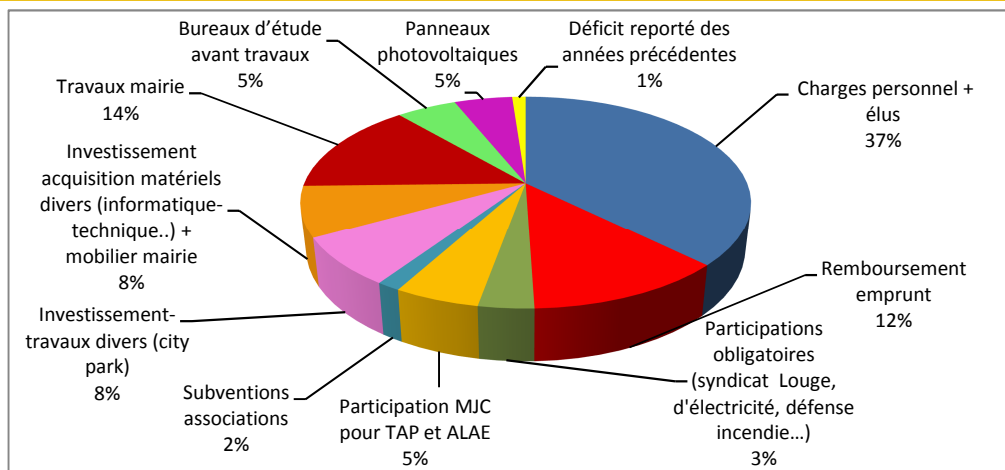


Réalisations 2015 :

**RECETTES (Fonctionnement et Investissement) : 1 193 434 €**



**DÉPENSES (Fonctionnement et Investissement) : 1 066 805 €**



## Principales dépenses d'investissement

### Travaux

- City parc (52 705 €)
- Mairie (119 587 €)
- Panneaux photovoltaïques (42 256 €)
- Changement portail garage Complexe Animation Locale (6 700 €)

### Achat matériel

- Installation d'alarmes (10 000 €)
- Divers matériel service technique :
  - Coupe trois points (1 600 €)
  - Balayeuse (6 200 €)
  - Débroussailleuse (700 €)
- Matériel informatique (4 500 €)
- Mobilier mairie (21 000 €)
- Achats divers :
  - Panneau affichage extérieur (3 600 €)
  - Corbeilles extérieures et jardinières (3 200 €)
  - Petit outillage service technique (servante-perforateur etc.) (3 400 €)
  - Pose buts multisports (2 000 €)
  - Pupitre de conférence (700 €)
  - Petit matériel service entretien (aspirateurs etc.) (1 100 €)

### Études

- Révision PLU (6 700 €)
- Études mairie (14 000 €)
- Études Accessibilité (5 500 €)
- Études sécurisation centre bourg (11 300 €)
- Frais d'insertion (2 000 €)
- Logiciel cimetière et cantine (4 000 €)

## TRAVAUX

### PHOTOVOLTAÏQUE

Les panneaux photovoltaïques prévus sur les toits de l'école et de la salle des fêtes sont désormais installés et opérationnels.



Ainsi, l'installateur de nos panneaux photovoltaïques M. Zanon de la société ENERGENIAL, le bureau d'étude GIRUS, et M<sup>me</sup> Dedieux-Casties, vice-présidente de la région, accompagnaient M<sup>me</sup> Le Maire pour présenter aux élus des communes du PETR les principes et les différentes étapes financières et administratives de ce système. Une visite de nos établissements équipés a également été organisée, afin que les visiteurs se rendent compte de l'envergure du projet.

Des écrans connectés aux installations, placés à l'entrée de la mairie et de l'ALAE, vous permettent dès à présent de visualiser en temps réel l'énergie captée et donc l'électricité produite par ces panneaux.

conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre.

À ce titre, Lafitte-Vigordane est une commune pilote parmi les 80 communes du PETR (Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux) dont le rôle est de définir les

Le 27 novembre dernier, une réunion a été organisée à la mairie, dans le cadre des politiques de développement des énergies renouvelables, engagées par le PETR mais également portées par l'Agenda 21 de la CCV dont notre maire est la vice-présidente.



#### COÛT TOTAL DU PROJET : 112 303 € HT

- Panneaux : 98 333 € HT
- Frais et travaux annexes : 13 970 € HT

#### FINANCEMENT DU PROJET :

- Emprunt : 100 000 €
- Subvention de la Région : 15 000 €

#### RAPPORT DU PROJET :

Désignation des bâtiments	Puissance installée kWc	Production kWh/an	Tarif €/kWh	Rente annuelle € An1	Rente € / 20 ans Base 1	Rente € indexée 1,5% / an
Groupe Scolaire Bat 1	9	10800	0,2738	2 957 €	59 141 €	68 378 €
Groupe Scolaire Bat 2	9	10800	0,2738	2 957 €	59 141 €	68 378 €
Groupe Scolaire Bat 3	9	10800	0,2738	2 957 €	59 141 €	68 378 €
Vestiaires de foot Bat 4	9	11100	0,2738	3 039 €	60 784 €	70 277 €
Salle des fêtes Bat 5	9	10900	0,2738	2 984 €	59 688 €	69 011 €
Total	45	54400	0,2738	14 895 €	297 894 €	344 422 €



### RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

L'accueil de notre mairie est désormais installé au rez-de-chaussée du bâtiment conformément aux normes d'accès aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux sont achevés depuis fin octobre et le déménagement a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint. Ceux de l'étage se poursuivent pour y aménager des bureaux et une salle de réunion, et nous espérons qu'ils seront achevés avant le printemps.

Et bonne surprise concernant le nouveau mobilier, dont le montant s'élève à 20 523,29 € HT : une enveloppe, issue d'une réserve parlementaire, nous a été attribuée, pour financer cet achat. Nous avons donc perçu 10 000 €, qui se sont ainsi ajoutés aux autres subventions. Le mobilier est très rarement subventionné par le Conseil Général ou autres, c'est donc une très bonne nouvelle d'avoir obtenu cette réserve exceptionnelle !

Un large tableau représentant de vieux clichés de Lafitte-Vigordane a également été accroché dans la salle du conseil municipal. Vous pourrez le découvrir lors de l'inauguration du bâtiment au printemps prochain.



### LA CROIX DE CLAVÈRE

La Croix de Clavère a retrouvé son apparence d'antan.

Également nommée La Croix des Moissons, datant de 1820-1830, elle est située au croisement du Chemin de Clavère et de la Route de Peyssies.

Fortement endommagée par le temps, les guerres, et le vandalisme, elle a été remise en état récemment. Une fois la croix ressoudée, le Personnel Technique de la Mairie lui a confectionné un nouveau socle, afin d'éviter de faire appel à un maçon couteux.

Puis, la bénédiction de la Croix de Clavère, organisée par Yolande, la sacristine de Lafitte-Vigordane, a eu lieu Mercredi 21 Octobre 2015, en la présence de quelques Lafittois, qui étaient ravis de constater que les symboles du village reprennent vie.

Elle fut donc la première d'une liste de monuments ou de symboles que la municipalité souhaite réhabiliter afin d'embellir et redonner son cachet à notre village.



## VOIRIE

## PARKING DE L'ÉCOLE

Afin de fluidifier la circulation et d'interdire le stop-parking, des zébras ainsi qu'un panneau interdisant le stationnement ont été peints au sol à l'entrée de l'école, aux abords du parking à vélo des enfants. La limitation de vitesse a également été réduite à 10 km/h. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser la voie de livraison pour déposer vos enfants à l'entrée de l'école.

Le parking est suffisamment important pour y recevoir tous les véhicules déposant les élèves chaque matin. Nous vous recommandons donc de prendre quelques secondes de plus pour faire le tour de ce parking afin de

vous garer correctement, et d'éviter d'embouteiller son entrée, au risque de renverser des enfants, vos enfants, qui arrivent en vélo.

Malgré ces aménagements et recommandations, nous ne pouvons que constater que ces règles sont très fréquemment enfreintes. **Un arrêté municipal a donc été pris le 20 novembre 2015, réglementant la circulation sur ce parking, autorisant ainsi toute personne habilitée à verbaliser les contrevenants.**

Sachez en outre que la mairie a régulièrement repéré des véhicules suspects, au fond du parking, durant la nuit, et dont les



occupants s'adonnent à des activités douteuses en laissant derrière eux des débris, des tessons de bouteilles, etc... Des dégradations des locaux et des jeux de ballons contre les vitres ont également été relevés... Toutes ces incivilités nous poussent à réfléchir à une nouvelle organisation de l'éclairage sur le parking dès la nuit tombée. La gendarmerie est bien sûr prévenue mais cela n'a rien donné, pour le moment...

## ROUTE DE SALLES

Plusieurs administrés sont venus nous signaler la vitesse excessive des véhicules sur la route de Salles.

Nous comprenons parfaitement l'inquiétude et le mécontentement des riverains.

Aussi nous demandons à chaque Lafittois responsable d'être vigilant à la vitesse affichée sur son compteur lorsqu'il emprunte la route de Salles.

**Nous rappelons que cette zone en agglomération est limitée à 50 km/h.**

Nous ne pourrions malheureusement pas faire d'aménagements sur toutes les routes de Lafitte pour pallier les comportements irresponsables de certains conducteurs au volant. Les investissements liés aux aménagements routiers sont excessivement lourds, le Conseil

Départemental subventionnant de moins en moins.

L'argent, que nous mobilisons à chaque fois pour ralentir la vitesse, pourrait être affecté à bien d'autres projets si certains conducteurs maîtrisaient un peu mieux leur vitesse.

Toutefois, la mairie a fait la demande de prêt d'un radar pédagogique mobile d'ici fin 2016. Nous le placerons donc en priorité sur la route de Salles et à l'entrée du village route de Carbonne.

Des ralentisseurs pourraient être

envisagés, mais vu que la déviation des poids lourds et notamment des camions transportant les récoltes a été refusée par le Conseil Départemental, les habitants pourraient subir le bruit des bennes vides à chaque passage sur les dos d'âne.

Des études seront faites pour envisager le meilleur aménagement possible mais il ne pourra être réalisé encore, vu le montant des autres investissements prioritaires définis dans l'étude de sécurisation du centre bourg.





## VOIRIE

### CIRCULATION ET STATIONNEMENT

**Le Conseil Départemental nous ayant versé sa subvention en novembre dernier, la commune a enfin lancé un appel d'offres pour des travaux d'urbanisation du centre-bourg.**

La remise des plis a eu lieu le 11 décembre 2015. Les 8 dossiers réceptionnés ont été analysés par la commission d'appel d'offres. Le titulaire désigné pour ce marché est la société Colas Sud-Ouest, de Labarthe sur Lèze (Agence de Saint Gaudens) pour un montant des travaux s'élevant à 118 827,73 €.

Les travaux permettront d'aménager un plateau traversant afin de réduire la vitesse et faciliter le déplacement mode doux (priorité aux piétons et vélos) au croisement entre la RD 48 (rue de la Chapelle) et la RD 49 E (côte de Montoussé). Un piétonnier, qui partira de la mairie vers l'école et des traversées piétonnes autour de la mairie et sur les allées de Rémusat seront également aménagés. Nous espérons pouvoir débuter les travaux début mars 2016.

En outre, le sens de circulation des rues longeant la Mairie a changé et des panneaux routiers ont été mis en place : ces deux rues sont désormais en sens unique (comme l'indiquent les flèches sur la photo) afin de faciliter la circulation des

véhicules qui ne pouvaient se croiser que très difficilement sur ces chaussées.

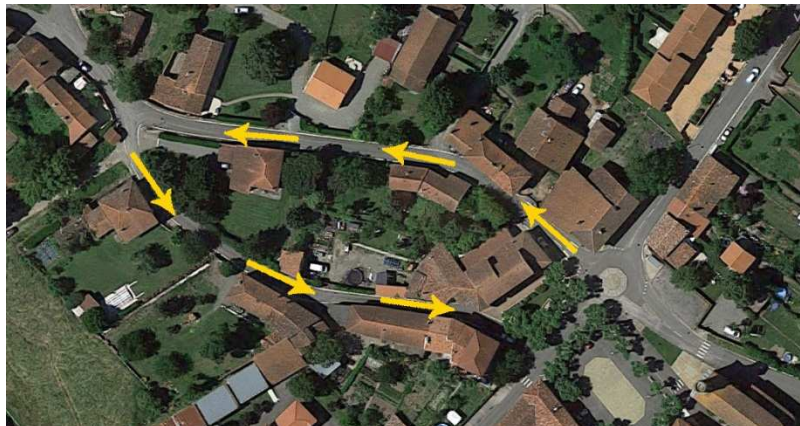
Comme prévu, la commune a également fait marquer des emplacements de parking réservés aux personnes à mobilité réduite, une sur la place du village, deux à la salle des fêtes et une à proximité du nouveau cimetière.

Le retard dans l'attribution de la subvention du Conseil Départemental a obligé notre commune à décaler son programme de sécurisation des voiries du centre bourg, mais nous tiendrons nos engagements.

En ce qui concerne les projets plus lointains, un parking de 25 à 30 places sera aménagé face à la médiathèque. Son entrée se fera rue des écoles (accès actuel de l'arrière du restaurant Le 26 Lafitte) et la sortie sur le chemin de Danville. Quelques arbres sont prévus pour l'ombrager.

Enfin, chemin de la Linde, les trous de la chaussée devraient être rebouchés courant 1<sup>er</sup> semestre 2016.

Le budget pour réaliser ces travaux sera pris sur le pool routier 2016-2018.



## FLEURISSEMENT

Les projets de la commission ont bien avancé. L'entrée du village sera prochainement aménagée de pots de différentes formes, agrémentés de plantes et de fleurs, afin de rendre l'accès plus accueillant et moins austère. En outre, la mairie est en train de faire peau neuve à l'intérieur : l'accueil extérieur va aussi être revisité dès le printemps sous forme de parterre zen et délicat, encadré d'un muret rajeuni par un nouveau crépi.

L'achat d'une serre est également en cours pour une installation dans le fond du jardin de la médiathèque, afin de protéger les plantes fragiles de l'hiver et de préparer les semis pour le fleurissement du printemps.





## URBANISME

## PLU ET ASSAINISSEMENT

Les enquêtes publiques sur la révision du zonage d'assainissement eaux usées et sur la modification du PLU ont eu lieu de manière concomitante du 9 octobre au 12 novembre 2015.

Pour rappel, les effets recherchés dans le cadre de la procédure de **Modification du PLU** étaient d'offrir des formes urbaines plus économes d'espace, de valoriser la consommation spatiale du tissu urbanisé, de proposer une plus grande diversité de formes urbaines répondant à différents modèles et aspirations sociales (mixité sociale et générationnelle), de mettre en place des quartiers structurés et intégrant toutes les fonctions de la cité : espaces publics, mixité sociale et fonctionnelle, accès aux équipements structurants, mise en place d'un maillage doux à l'échelle communale.

Cette redéfinition des projets notamment au niveau du quartier de la chapelle, remettait en cause la logique de l'ancien **zonage d'assainissement**.

Durant l'enquête, le commissaire enquêteur a tenu 3 permanences en mairie qui n'ont pas été fréquentées.

Les Personnes Publiques Associées (Chambre de l'Agriculture, Conseil Départemental, Chambre des Métiers, Pays, CCI...) ont toutes émis un avis favorable, les seules remarques apportées seront à prendre en compte lors d'une future révision du PLU.



Au vu du dossier que nous avons présenté, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable.

Quelques modifications seront toutefois à apporter au dossier définitif par le bureau d'étude, corrections très succinctes au vu des remarques des personnes publiques associées (PPA) et du rapport du commissaire enquêteur. Une délibération du Conseil Municipal aura lieu d'ici fin janvier puis la modification sera exécutoire.

## Les conséquences de la loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové)

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la **mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des autorisations d'urbanisme est supprimée dans toutes les communes appartenant à une communauté de plus de 10 000 habitants**. La commune de Lafitte-Vigordane, membre d'une intercommunalité de + de 10 000 habitants est donc concernée.

Depuis les lois de décentralisation de 1982 (lois Defferre), les maires ayant les compétences pouvaient faire instruire leur permis de construire par l'État. Trente ans après, le législateur a estimé que cette mise à disposition gracieuse des services de l'État devait cesser. Le désengagement des services de

l'État en matière d'instruction des actes du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable,...) est donc confirmé.

Le Pays du Sud Toulousain transformé en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Sud Toulousain (PETR) a proposé d'assurer la continuité de l'instruction des autorisations

d'urbanisme. En effet le territoire couvert par le pays correspond à celui géré auparavant par les services instructeurs de l'État. **Un service urbanisme a donc été créé**. Son financement se fait par le biais des communes membres du PETR en fonction de critères liés à la population et surtout aux nombres d'actes instruits.

Les actes d'urbanisme ne deviendront pas payants pour la population mais ils le seront indirectement car c'est bien le budget de la commune qui en assumera la charge.





**RECENSEMENT**  
de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

**LE RECENSEMENT À LAFITTE-VIGORDANE AURA LIEU  
DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016**



**Votre participation est essentielle.**

**Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.**

## C'EST UTILE



**RECENSEMENT**

C'EST GRÂCE AUX DONNÉES  
COLLECTÉES QUE L'ON PEUT  
CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS  
ET LES GRANDS PROJETS  
QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques  
publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



→ € Établir la contribution  
de l'État au budget  
des communes



Décider des équipements  
collectifs et des programmes  
de rénovation

→ POUR LES ENTREPRISES  
ET LES ASSOCIATIONS



→ Définir le nombre d'élus  
au conseil municipal



→ Ouvrir de nouveaux  
commerces  
Construire des nouveaux  
logements



Pour l'ensemble  
de la population

## C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par la mairie (Laurent Mutin ou Mikaël Rey) se présentera chez vous. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter.

Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

## C'EST SÛR

Vos réponses resteront confidentielles.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



### RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Par une belle journée ensoleillée, un grand nombre de Lafittois se sont réunis afin de commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Un groupe d'enfants du village a participé à la célébration en chantant la Marseillaise et a vendu les célèbres Bleuets au profit des associations d'anciens combattants.



À cette occasion, le discours du secrétaire d'État aux anciens combattants a rappelé aux jeunes générations le sacrifice des anciens pour la paix.

Ces paroles ont un écho particulier à la suite des événements terroristes que nous avons vécus.

## VIVRE ENSEMBLE

### RAPPEL SUR LES ABOIEMENTS

La mairie reçoit régulièrement les plaintes d'administrés ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins.

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continus ou prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais une atteinte à la tranquillité et une nuisance.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures

**En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, est puni d'une amende de 3<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 450 €).**

En cas de nuisance, avant toute démarche officielle, la 1<sup>ère</sup> chose à faire est d'aller parler à votre voisin qui n'a peut-être pas conscience de



la gêne occasionnée par son chien.

Merci enfin aux propriétaires de chiens d'être vigilants et de faire en sorte que leur animal n'aboie pas intempestivement.



## DES ACTIONS POUR TISSER DU LIEN

Le CCAS a beaucoup œuvré depuis cet été.

Outre sa vigilance et son écoute permanente des Lafittois en difficulté, il a également été à l'origine de plusieurs actions.

Les nouveaux arrivants de Lafitte-Vigordane ont été accueillis par un apéritif lors du forum des associations de septembre, afin de leur faire connaître à la fois les élus mais également la vie associative du village.



En octobre, une sortie familiale a permis à une cinquantaine de Lafittois de bénéficier pour 5 € d'une balade en péniche sur le Canal du Midi, puis d'une visite du Muséum d'Histoire Naturelle à Toulouse. Un grand succès d'après les participants qui ont plébiscité cette initiative et qui attendent la prochaine avec impatience.

Une bourse aux jouets a également été proposée en novembre. Ainsi les Lafittois ont pu vider leurs greniers en se débarrassant de leurs jouets, la location des emplacements a permis d'alimenter les caisses du CCAS, et la buvette tenue par l'école a pu alimenter celles de la coopérative scolaire.



Quant à nos anciens, le succès du goûter de Noël de l'année dernière a poussé le CCAS à viser un peu plus haut en proposant un déjeuner, animé par un duo clavier-saxophone : une nouvelle attention très appréciée ! Et les personnes qui n'ont pu s'y rendre se sont vu offrir un panier garni qui leur a été livré à domicile.

Un gros travail de lien avec et pour les Lafittois !

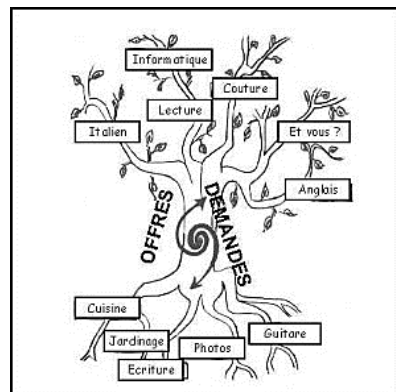
## UN NOUVEL ESPACE D'ANIMATION

Depuis plusieurs mois maintenant, afin de répondre à un besoin exprimé par certains Lafittois, la mairie soutient une réflexion menée par un groupe d'une quinzaine de personnes. Le projet est de créer un nouvel espace d'animation à Lafitte.

Ainsi, ce groupe de travail va proposer aux habitants de notre commune et des communes voisines, dès 2016, des ateliers d'échanges de savoirs intergénérationnels, des animations pour les jeunes (11/17 ans), un lieu de rencontre et d'échanges pour les parents avec leurs enfants (0/6 ans) ou encore un atelier autour du jardinage.

Ces animations verront le jour principalement autour de la médiathèque.

En offrant à ce nouveau collectif la possibilité de s'implanter sur ce patrimoine communal, la municipalité continue à développer le lien social.



## RÉOUVERTURE DU RESTAURANT

Le restaurant **le 26 Lafitte** a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 2015, à la grande joie des gourmets. Sabine et Pascal vous y attendent nombreux !



RESTAURANT  
A LAFITTE VIGORDANE 2, Place du Village  
A 64 - Sortie 26 - A 1 km

**Le midi - Menu - 13€**

Plat - 9 €  
Entrée + Plat  
ou Plat + Dessert - 11 €

**Le soir et jours fériés**

Plats de saison  
Menus : voir l'ardoise du moment  
Carte burgers et steacks en selle  
Choix de salades et plats

**OUVERT**

**MIDI** - Du Mardi au Samedi

**SOIR** - Du Jeudi au Samedi

**DIMANCHE** - Groupes à partir de 15 personnes

### Le 26 Lafitte

05 61 97 69 59 ou 06 44 94 21 56

Retrouvez nous sur facebook : le26lafitte

## DISTRIBUTEUR DE PAIN ET VIENNOISERIES



Un distributeur automatique de baguettes et de viennoiseries a été installé à côté du restaurant, sur la place du village.

Il vous permet d'acheter votre pain ou votre chocolatine pour 1€ par article.

Ce distributeur est géré par le boulanger de Mauzac, que vous pouvez voir sur la gauche de l'autoroute lorsque vous venez de Toulouse. Il est ré-achalandé quotidiennement, matin et soir, voire plus si besoin. Cela vous permet de savourer la production du boulanger qui a pour projet de s'installer sur la future zone d'activités de la Chapelle...

N'hésitez pas ! Goûtez, testez, allez voir également sa boulangerie de Mauzac pour découvrir son savoir-faire !

## NOUVELLES ACTIVITÉS À LAFITTE

**DEUX NOUVELLES FAÇONS D'ALLER MIEUX... BONNE SANTÉ 2016 !**

Deux pratiques, deux cabinets, deux personnalités différentes et un même objectif : vous accompagner vers un mieux-être.

Pour soulager vos douleurs, améliorer vos capacités face à certaines situations, retrouver équilibre et sérénité au quotidien, Emmanuelle, kinésologue et Muriel, réflexologue vous accueillent 4 place du village à Lafitte-Vigordane.

Renseignements et consultations sur rendez-vous.

**Cabinet de réflexologie** : Muriel Catanese 05 61 87 73 89

**Cabinet de kinésologie** : Emmanuelle Boisseleau 06 31 82 83 36 (ouverture au printemps 2016)





## LES ACTIONS AGENDA 21

L'Agenda 21 est un programme d'actions de développement durable pour le 21<sup>ème</sup> siècle.

Tout le monde est concerné par ce projet : les collectivités, la population (enfants, jeunes, adultes, retraités, étrangers,...), les associations, les entreprises, les agriculteurs, les commerçants... En 2015, la commission Agenda 21 de la Communauté de Communes du Volvestre - dont notre maire, Karine Brun, a la délégation – a mis en place des actions pionnières sur différentes thématiques.

### CRÉATION DU LOGO AGENDA 21 DU VOLVESTRE

Dans une démarche participative, les enfants de notre territoire, à travers différentes structures d'animation jeunesse, ont été associés à la création du logo Agenda 21 du Volvestre, lors d'un jeu concours «Imaginez le logo Agenda 21 du Volvestre !».

Le logo a été choisi par un comité de sélection, la remise des prix a été effectuée lors d'un goûter le mercredi 13 janvier 2016 au siège de la Communauté de Communes avec l'exposition des dessins.



Dessin gagnant de Siware Abdelli



### SENSIBILISATION ALCOOL AU VOLANT

Nos jeunes sont les principales victimes des accidents de la route causés par l'alcool. La commission Agenda 21 a souhaité sensibiliser les élus, comités des fêtes et associations avant les fêtes de village sur cette question.

Ainsi, le 17 juin dernier, une réunion de sensibilisation sur l'alcool au volant a été organisée en présence de la gendarmerie, de la Maison de la Sécurité Routière et de la commune de Lafitte-Vigordane. Cela a été l'occasion de présenter des actions pouvant être menées lors d'événements festifs pour réduire les risques d'accidents de la route dus à l'alcool. Suite à cette rencontre, certaines communes ont, dès cet été, utilisé les outils de prévention fournis par la Maison de la Sécurité Routière.

Une sensibilisation régulière sera également réalisée avant les fêtes de village.



### L'ÉNERGIE À L'HONNEUR SUR LE MARCHÉ DE CARBONNE

À l'occasion de la 6<sup>ème</sup> édition de la Fête de l'Énergie, le marché de Carbone a accueilli un stand sur lequel étaient regroupés la Communauté de Communes du Volvestre, le PETR du Pays Sud Toulousain et ses partenaires Tisséo covoiturage et Ludikenergie.

Sur ce stand il était possible de réaliser une course de Watteurs (au cours de laquelle les participants se défient sur 2 vélos générateurs, pour accumuler des Watts/heure), trouver des solutions pour réduire nos consommations énergétiques, connaître des façons de nous déplacer autrement ; mais aussi obtenir des réponses sur le tri de nos déchets ménagers.



## LES ACTIONS AGENDA 21

### SPEED DATING COVOITURAGE

Le speed-dating est une méthode de rencontre rapide et en série. Dans ce cas précis, le but est de faire se rencontrer des covoitureurs potentiels pour partager des trajets quotidiens vers certaines zones d'activités du Volvestre.

Façon originale de promouvoir ce moyen de transport économique, écologique et convivial !

L'entreprise Innopsys, située sur Activestre, a accueilli en présence de Tisséo covoiturage près d'une trentaine de salariés pour échanger et trouver un covoitureur. Ce premier speed-dating s'inscrivait dans le cadre de l'Agenda 21 et du Plan de Déplacement Inter-entreprises des zones d'activités de Naudon et d'Activestre (Carbonne).



Les actions Agenda 21 de la Communauté de Communes du Volvestre sont relayées sur la page Facebook :

[www.facebook.com/CC.Volvestre/](http://www.facebook.com/CC.Volvestre/)

## LA LOI NOTRE

Le périmètre de la Communauté de Communes du Volvestre (CCV) va évoluer suite au vote de la loi «NOTRE» (Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Cette loi vise à renforcer les intercommunalités. Elles passeront de 5 000 à 15 000 habitants.

La CCV comprend plus de 20 000 habitants, elle n'est donc pas concernée. Mais la Communauté de Communes Garonne Louge, qui est mitoyenne (Mauzac, Longages, Capens et Noé) est par contre inférieure au seuil des 15 000 habitants.

Le Préfet de la Haute-Garonne a proposé un rapprochement avec la CCV, car ces 2 intercommunalités avaient optées pour un régime de fiscalité additionnelle (les taux votés par l'intercommunalité s'ajoutent à ceux de la commune) et leurs territoires sont proches et similaires (membres du PETR).

Un avis favorable vient d'être rendu par les 2 assemblées. Une étude de tous les impacts fiscaux, administratifs et techniques est en cours de réalisation. Cette fusion sera effective au 01/01/2017.

Rappelons juste que si nous n'avions pas été en accord avec la proposition du Préfet, un dialogue se serait engagé mais in fine c'est bien le Préfet qui aurait tranché.



La loi NOTRE prévoit également des transferts de compétences vers notre intercommunalité.

- **La promotion du tourisme** au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la création et la gestion de maisons de services au public.
- **Les compétences eau et assainissement** deviendront obligatoires pour les communautés de communes et les communautés d'agglomérations à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- **La compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)** au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- **La gestion des aires d'accueil des gens du voyage** (attention, ceci est différent de l'aire de grand passage. Il s'agit là des petites aires d'accueil qui étaient obligatoires pour les communes de plus de 5 000 habitants et notamment Carbonne).



### LES ACTIVITÉS AVANT NOËL

Cette année encore, plusieurs activités ont été proposées aux élèves du groupe scolaire (maternelle et élémentaire) dans le cadre des fêtes de Noël.

Ils sont tous allés au cinéma de Muret un matin pour voir « Le voyage d'Arlo ». Et l'ensemble des enfants, petits et grands, a beaucoup aimé ! Ça les a fait rire et parfois même un peu pleuré, gagnés par l'émotion...

L'après-midi, ils ont participé à des ateliers d'échange entre maternelle et élémentaire, pendant lesquels ils ont pris beaucoup de plaisir à partager leurs activités. Très positif !

Le dernier jour avant les vacances, ils se sont réunis pour chanter tous ensemble des chants de Noël en attendant l'arrivée du Père Noël, sa distribution de bonbons, et le goûter de Noël. Une belle matinée agréable et très appréciée !

Prochain Rendez-vous :

Carnaval de l'école

Vendredi 12 février 2016



### LOGICIEL CANTINE

Le logiciel de cantine, qui vous permet depuis la rentrée de gérer la présence de vos enfants aux repas, évolue : vous pourrez désormais payer vos factures en ligne. La procédure à suivre pour accéder au règlement vous sera indiquée sur la prochaine facture de janvier. Soyez attentifs !



ACCÈS AU PORTAIL PARENTS

## LYCÉE

### COLLECTIF « Un lycée entre Muret et Saint-Gaudens »

Le 20 novembre dernier, une fête un peu particulière s'est tenue à la salle des fêtes de Lafitte-Vigordane : nous fêtons l'approbation de la création d'un lycée entre Muret et Saint Gaudens.

Un lycée sur notre territoire du Volvestre, zone blanche en la matière, pourrait accueillir vers 2020, entre 1250 et 1450 élèves, en filière générale mais également professionnelle, incluant peut-être même un internat par la suite.

Ce projet, bâtiment moderne, à énergie positive construit dans le respect de l'environnement grâce aux innovations technologiques, est estimé aujourd'hui à environ 35 millions d'euros, et attend désormais de connaître le lieu de son installation.

Plusieurs communes ont déposé leur candidature, dont la ville de Carbonne. Son Maire, Bernard Bros, était d'ailleurs présent à cette soirée pour annoncer cette candidature, tout comme Françoise Dedieu-Casties, vice-présidente à la région Midi-Pyrénées, et Maryse Baronia-Vezat, conseillère départementale du canton d'Auterive, pour soutenir le collectif.

Ce dossier doit désormais devenir une priorité sur le budget régional, afin que la nouvelle équipe



régionale élue poursuive le travail fourni pour que ce lycée sorte de terre comme promis.

Pour soutenir le collectif et rester vigilant sur l'avenir du projet, connectez-vous sur [www.collectif-lycee.org](http://www.collectif-lycee.org).



FLASH-BACK

SOIRÉE GUINGUETTE

Notre village avait des airs de Paris, samedi 13 juillet, lors de la soirée guinguette organisée par le Foyer Rural.

Cet événement, original et très réussi, nous a fait voyager quelques années en arrière, à Mesnil-Montant ou encore Montmartre, avec les Titis Parisiens.

Éric et Gégé ont donné le ton, avec leur guitare et accordéon, pour animer l'apéritif puis la dégustation d'un aligot-saucisse consistant et savoureux !

Ils ont ensuite laissé place aux «Frangines», un duo de chanteuses, dont les voix remarquables ont fait (re)découvrir aux spectateurs les chansons et les costumes des années 1900 à nos jours.

Encore une fois, y avait d'l'ambiance à Lafitte-Vigordane, preuve en est des spectateurs, venus nombreux pour changer d'univers, juste pour un soir !



FOYER RURAL  
Contact : lafittois@free.fr

FÊTE LOCALE du 14 au 16 août 2015

Qu'on se le dise, les Lafittois aiment faire la fête, et ce n'est pas prêt de s'arrêter !

Tournois sportifs, animations pour jeunes et moins jeunes, repas conviviaux et soirées dansantes : en cette année 2015, encore, tout était réuni pour faire de la fête locale un véritable événement à Lafitte-Vigordane !

C'est le fruit d'un long travail préparatoire réalisé par les jeunes du Comité des fêtes, coachés par leurs aînés, en collaboration sportive avec le Club Bouliste Lafittois et le Foot Loisir Lafittois, mais également culinaire avec, entre autre, le repas proposé par Le 26 Lafitte, notre nouveau restaurant.



Les Lafittois étaient donc encore au rendez-vous durant ces 3 jours de fête pour partager joie et bonne humeur, et rêver au prochain événement de Lafitte que beaucoup attendent avec impatience désormais : le retour des jeux inter-quartiers !!!



COMITÉ DES FÊTES  
Contact :  
cdf.lafitte-vigordane@hotmail.com

RÉVEILLON DU NOUVEL AN

Cette année encore, le comité des fêtes a proposé une très belle soirée de réveillon du nouvel an. Une décoration de table soignée, une soupe de champagne délicieuse, un menu savoureux et copieux, le tout dans une ambiance de fête avec un DJ qui a fait danser jusqu'au petit matin : les bénévoles avaient réunis tous les ingrédients

pour que la soirée soit une vraie fête pour les convives qui souhaitaient dire adieu à 2015, année chargée d'émotions et d'événements tragiques, pour débiter 2016 dans la joie, la bonne humeur et les rires. Merci à tous, pour ce moment festif et très convivial !



### HORAIRES DE LA MEDIATHEQUE

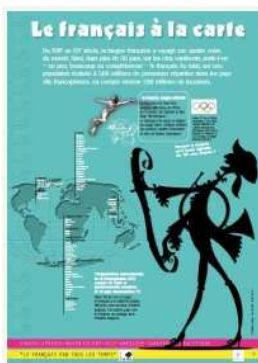
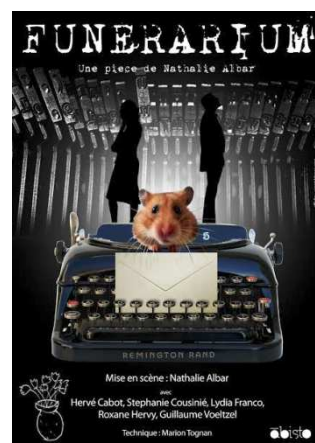
Mardi : 16h30 à 19h  
Mercredi : 15h30 à 18h30  
Samedi : 10h à 12h

**Les mercredis matin de 10h à 11h00 :**

Ateliers lecture/animations pour les 0/3 ans, animés par Stéphanie.

### LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

- ❖ **SAMEDI 16 JANVIER de 10h à 12h : GRIGNOTAGE AU FIL DES PAGES**  
Rendez-vous bimestriel entre adhérents et bénévoles pour présenter ses derniers livres ou BD lus.  
Présence de Luc Serrano, Lafittois et bénévole à la médiathèque, pour la présentation de son livre "14 février" sorti en 2015. Séance de dédicaces.
- ❖ **SAMEDI 30 JANVIER : ATELIER D'ÉCRITURE "JOUER AVEC LES MOTS"**  
Rendez-vous entre adhérents (adultes et ado) et bénévoles autour de la création ludique de petits textes.  
Principe : Placer dans son texte plusieurs mots sortis au hasard d'une boîte à chapeau, par l'animatrice Stéphanie.
- ❖ **SAMEDI 20 FÉVRIER : SOIRÉE "CAFÉ THÉÂTRE"**  
Pièce "Funerarium" interprétée par la Cie Abisto. Humour.  
19h30 : apéritif  
21h : théâtre  
Pour adultes et enfants à partir de 10 ans.  
Salle des fêtes de Lafitte-Vigordane. Entrée sur inscription.
- ❖ **SAMEDI 12 MARS de 10h à 12h : GRIGNOTAGE AU FIL DES PAGES**



### LES EXPOSITIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

❖ **Du 1<sup>er</sup> au 24 février**

#### EXPOSITION "LE FRANÇAIS PAR TOUS LES TEMPS"

Exposition prêtée par la médiathèque départementale de Labège.

Cette exposition dynamique évoque les origines, les nuances et les ressources surprenantes de notre belle langue : le français. Sur un mode ludique, des questions sont soumises au lecteur qui trouvera la solution à ce petit jeu sur le dernier panneau. *Tout public.*

❖ **Courant mars**

#### EXPOSITION DE L'ARTISTE PEINTRE PIERRE JOURDA

Peinture contemporaine. Techniques mixtes.  
Huiles / Gouaches / Collages / Dessins.



## FOYER RURAL



L'Assemblée Générale du Foyer rural de Lafitte-Vigordane s'est tenue le samedi 27 septembre 2015, elle a approuvé le bilan moral et le bilan financier. De nouveaux adhérents ont désiré intégrer le Conseil d'Administration qui a nommé un nouveau bureau composé des membres suivants :

- Président : François Arlet
- Vice-Présidents : Elsa Géhu et Jean-Marc Catanese
- Secrétaire : Yannick Bertrand
- Secrétaires Adjointes : David Amaral et Audrey Launay
- Trésorière : Françoise Ballesta
- Trésorière Adjointe : Sandrine Monteiro

---

## COMMISSION D'ANIMATION LAFITTOISE

À l'initiative de la Mairie, une Commission d'Animation Lafittoise a été créée, composée d'un élu, des Présidents du Comité des Fêtes et du Foyer Rural et assistée du secrétariat de la Mairie.

L'objectif essentiel est de veiller à la cohérence des différentes actions et manifestations engagées par les diverses Associations Lafittoises tout au long de l'année, en veillant à la bonne utilisation du complexe d'animation, aussi bien par les associations Lafittoises que par d'autres.



Elle participera à la bonne organisation du Calendrier des Manifestations, en contrôlant la cohérence des différents événements. Une mutualisation des moyens sera également mise en place grâce à une convention de prêts.

Chaque association pourra contacter la Commission pour une demande particulière en dehors du calendrier qui sera prévisionnellement établi pour 12 mois. En cas de nécessité, la Commission pourra se réunir sans fréquence préétablie.

Les membres de cette commission sont :

- Mikael Rey (Comité des fêtes)
- François Arlet (Foyer rural)
- Sandrine Havard (Adjointe au maire)
- Séverine Laniès (Secrétariat mairie)

# INFOS

## PRATIQUES



## TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

### Week-end (Vendredi soir au Dimanche midi) :

Lafittois : 270 € (hiver) / 180 € (été)

Non Lafittois : 540 € (hiver) / 450 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 540 € (hiver) / 450 € (été)

### Semaine : Journée (18h à 18h) ou Soirée (12h à 12h) :

Lafittois : 135 € (hiver) / 90 € (été)

Non Lafittois : 270 € (hiver) / 180 € (été)

Associations Lafittoises : gratuit

Associations non Lafittoises : 270 € (hiver) / 180 € (été)

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

### Soirée Pyrénéenne

Samedi 30 janvier

### Carnaval de l'école

Vendredi 12 février

### Soirée Café-Théâtre

Samedi 20 février

### Soirée Terroir

Samedi 12 mars

### Loto

Samedi 19 mars

### Soirée Brésilienne

Samedi 26 mars

### Soirée Féria

Samedi 30 avril

## NUMEROS D'URGENCE



- Police Secours : 17

- Pompiers : 18

- Samu : 15

- Numéro d'urgence européen : 112

- Médecin de garde : 3966

- RésoGardes (Pharmacie de garde) : 3237

- Gendarmerie du Fousseret : 05 61 98 50 17

## NUMEROS UTILES



- ERDF Électricité dépannage : 09 72 67 50 31

- GRDF Urgences et dépannage Gaz : 08 00 47 33 33

- Taxi François : 05 61 98 32 56 / 06 60 10 53 69

Cet espace est réservé à la promotion de votre activité sur Lafitte-Vigordane.

Si vous désirez y figurer dans un prochain numéro, merci de nous faire parvenir votre carte de visite.

**ELECTRICITE GENERAL**  
AMARAL DAVID

0686933877  
8L ROUTE DE SALLES  
31390 LAFITTE VIGORDANE  
monteiroamaral@orange.fr

**Pension canine**  
« La Roseraie »

Patrick SENGES  
Parcs arborés en semi-liberté  
Chauffage sur demande  
Suivi médical assuré  
21 chemin de la Gestère  
31 390 LAFITTE VIGORDANE  
06 50 15 43 16 / 05 61 87 47 58